



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
TENUE LE JEUDI 14 JANVIER 2021, À 19 h 30
PAR VISIOCONFÉRENCE**

ADOPTÉ LE 11 FÉVRIER 2021

PRÉSENCES :

Écoles

ALPHA
ARTHUR-VAILLANCOURT
AU CŒUR-DU-BOISE
CHANTE-BOIS
CLAIR-MATIN
CŒUR-A-CŒUR, L'ALTERNATIVE
CCSEHDAA
CURE-PAQUIN
DE L'AQUARELLE
DE LA CLAIRIERE
DE LA CLE-DES-CHAMPS
DE LA RENAISSANCE
DE LA SEIGNEURIE
DE L'ENVOLEE
DES BLES-DORES
DES ERABLES
DES GRANDS-CHEMINS
DES GRANDS-VENTS
DES JARDINS-DES-PATRIOTES
DES LUCIOLES
DES MESANGES
DES MOISSONS
DES PERSEIDES
DES RAMILLES
DU GRAND-POMMIER
DU MAI
EMMANUEL-CHENARD
GABRIELLE-ROY
GIROUARD
HORIZON-DU-LAC
HORIZON-SOLEIL
JEUNES DU MONDE
LE CARREFOUR
LE SENTIER
LE TANDEM
LE TOURNESOL
MARIE-SOLEIL TOUGAS
NOTRE-DAME
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
NOUVELLE ECOLE DOMAINE-VERT-NORD
PLATEAU-ST-LOUIS
POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES
POLYVALENTE SAINTE-THERESE

Représentant(e)s

Pascale Poirier (*départ : 21 h 14*)
Pascale Mignot
Roselyn Clément
Gautier Njokou
Julie Bernier
Sylvie Beaupré
Annie Despins
Mélissa Caron
Caroline Lachapelle, subst.
Mathieu Gagnon
Marie-Claude Castonguay
Janick Villeneuve.
Jean-Claude Bélanger
Éric Raymond, subst. (*départ : 20 h 58*)
Maxime Béland
Johanne Pelletier
Bianca Levasseur
Karen Laverdière
Dominique Audet
Karine Riopel, subst. (*départ : 21 h*)
Dominique Lacasse
Marc Guénette
Karyne St-Amand
Gabriel Gagnon
Annie Breton, subst.
Fleur Ongyet
Mathieu Bédard
Mélanie Ducharme
Nadine Rochon
Jean-Marc Caron
Éliane Cantin
Lessead Jaziri
Simon-Benoit Kinch
Julie Lachance
Mounia Zioud
Mélanie Trudel
Marie-Claude Chaumont
Christian Slachetka
Stefany Courteau
Marie-Lyne Erazola
Kim Marcil
Michel Levert
Francis Le Quellec

PRES FLEURIS
SAINT-GABRIEL
SAINTE-SCHOLASTIQUE
SECONDAIRE DES PATRIOTES
SECONDAIRE D'OKA
SECONDAIRE DU HARFANG
SECONDAIRE HENRI-DUNANT
SECONDAIRE HUBERT-MAISONNEUVE
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU
SECONDAIRE LIBERTE-JEUNESSE
TERRE DES JEUNES
TERRE-SOLEIL
VAL-DES-ORMES
VILLAGE-DES-JEUNES

Bianca Deschatelets
Isabelle Deschênes
Marie-Hélène Morin
Corinne Payne
Gitane Morin
Carolina Castro
Marie-Hélène Shareck
Janick Fortin
Mylène Loyer
Annie Fournier
Joey Champagne
Lucie Perreault
Antoine Vaillancourt
Véronique Sirois

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Michèle Larocque-Di Tommaso, substitut de l'école de la Seigneurie.
M^{me} Edna Myrthil, substitut de l'école des Blés-Dorés
M. David Brodeur, substitut de l'école Val-des-Ormes
M^{me} Bénédicte Soudry, parent
M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES À CETTE RÉUNION :

ARC-EN-CIEL	Éric Manseau <i>abs. annoncée</i> / Simon Charland
DE FONTAINEBLEAU	Frédéric Gascon / Mélissa Vigneault
DE L'ESPACE-COULEURS	Josée Dumoulin / Sébastien Poirier
DE L'HARMONIE-JEUNESSE	Dasha Arsenault
DES SEMAILLES	Véronique Dumont / Étienne Gauthier
DU RUISSELET	Reno Ouellet / Karine Bisson
GASTON-PILON	Kim Landry-Savard / Patricia Thinel
LE RUCHER	Dominique Robitaille / Marie-Claude Vanier
ROSE-DES-VENTS	Liza Dumoulin / Julie Paquin
SAINT-PIERRE	Cynthia Desjardins / Denis Lussier
SAUVE	Sonia Garrigos
SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE	Isabelle Laplante / Julie Pergallino
SECONDAIRE RIVE-NORD	Éric Douville / Brigitte Dubois

ÉCOLES SANS REPRÉSENTATION EN 2020-2021 :

DE L'AMITIE	DU BOIS-JOLI
DES PINS	DU TRAIT-D'UNION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 19 h 30 sous la présidence de M. Michel Levert. Cinquante-sept membres-votants sont présents, ainsi que 3 substituts additionnels. M. Levert demande aux participants d'entrer leur présence dans le formulaire électronique à cet effet.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-210114 –1886 Il est proposé par M. Francis Le Quellec et appuyé par M^{me} Éliane Cantin, d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en permettant au président d'intervenir l'ordre des sujets s'il y a lieu et en laissant le point « Varia » ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2020
5. Mot de la présidence
6. Questions à la Direction générale du CSSMI
7. État de situation :
 - 7.1 COVID dans nos écoles
 - 7.2 École à distance et école virtuelle
8. Réponse à la consultation sur le renouvellement d'approbation pour écoles à projet particulier :
 - 8.1 École Le Sentier
 - 8.2 École Arthur-Vaillancourt
9. Élection d'un.E délégué.E à l'exécutif du RCP-3L
10. Rapports :
 - 10.1 Correspondance
 - 10.2 Les bons coups de nos écoles
 - 10.3 CCSEHDAA
 - 10.4 Conseil d'administration du CSS
 - 10.5 Comité consultatif du transport (CCT)
 - 10.6 FCPQ
 - 10.7 Persévérons ensemble
 - 10.8 Regroupement des comités de parents Laval — Laurentides — Lanaudière (RCP-3L)
 - 10.9 Trésorerie
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 DÉCEMBRE 2020

CP-210114 –1887 Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M^{me} Marie-Claude Chaumont, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2020 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

M. Michel Levert, président, souhaite une bonne année 2021, en prenant soin de vos proches et aussi en prenant soin de vous! En cette période perturbée, la réussite scolaire de nos élèves est « hypothéquée ». Il faut donc que les parents et les élèves s'accrochent à l'essentiel, aux endroits et sujets où il est important de mettre l'accent. Il est primordial que tout un chacun trouve des solutions pour faire les choses différemment.

6. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M^{me} Nathalie Denny, directrice générale adjointe, répond aux questions soumises à la Direction générale. Chacun a reçu copie de la liste de ces questions. Le fichier des réponses sera envoyé à tous aussitôt reçu au secrétariat du comité.

M. Denis Riopel, directeur du service des ressources matérielles, nous informe de l'état de situation sur la qualité de l'air dans nos écoles, entre autres :

- Des tests sur le taux de dioxyde de carbone ont été faits dans 4 bâtiments pour 4 classes chacun. Ces tests ont été faits par le personnel du CSS, à l'aide d'appareils spéciaux.
- Un échantillonnage a aussi été fait sur la qualité de l'air dans 18 écoles où aucune situation inquiétante n'a été relevée, quoiqu'il soit suggéré d'ouvrir les fenêtres fréquemment.

Départ de M. Riopel à 19 h 55

Départ de M^{me} Denneny à 20 h 8

7. ÉTAT DE SITUATION :

7.1 COVID DANS NOS ÉCOLES

M. Levert nous informe que les documents COVID sur le site des écoles ont été retirés, malgré le fait que ces documents étaient utiles pour donner des informations aux parents. Il semblerait qu'à ce jour, il n'y ait pas de cas COVID dans le CSSMI.

À notre demande, M^e France Pedneault nous a fait parvenir le protocole d'urgence COVID-19 du CSSMI.

CP-210114-1888 Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M. Mathieu Gagnon, de demander au Centre de services scolaire de transmettre le protocole d'urgence COVID-19 du CSSMI à tous les parents.

Adopté à l'unanimité

Comme exemple d'information complète aux parents, on rapporte le cas du centre de services scolaire des Chênes qui met quotidiennement sur sa page FB l'état de situation de la COVID dans ses écoles :

<https://www.facebook.com/177521725637674/posts/3798687753521035/?sfnsn=mo>

CP-210114-1889 Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M^{me} Johanne Pelletier, de demander au Centre de services scolaire qu'un rapport d'information clair et détaillé sur l'état de situation COVID soit versé quotidiennement à la page Facebook du CSS, tel que le font certains autres CSS.

Adopté à l'unanimité

► Utilisation des sommes attribuées aux activités parascolaires pour l'année 2020-2021

On déplore le fait que la situation amène de nombreux élèves en échec scolaire ou en baisse significative de leur rendement. M^{me} Corinne Payne nous informe de la possibilité suivante :

Pour l'année scolaire 2020-2021, si les activités parascolaires ne pouvaient pas être déployées pleinement, les allocations pour ces activités pourraient exceptionnellement être utilisées à d'autres fins dans le regroupement 15020 – Soutien à la persévérance. Pour cette année, aussi exceptionnelle soit-elle, il y a plus de flexibilité que jamais pour l'utilisation des quantités d'argent disponibles. Il serait intéressant d'explorer comment ces allocations pourraient être optimisées pour proposer des activités au sein des classes-bulles, par exemple lors de l'heure du dîner, mais dans le but d'atteindre les objectifs souhaités. En référence, voir le document ministériel :

Mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire, page 81 du document : *Centres de services scolaires et commissions scolaires – Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.*

Source : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/RB_CS_18-21_fonc_20_diffusion_amend_v2.pdf

Il est proposé que les membres du comité de parents demandent à leur conseil d'établissement respectif comment sont utilisées les sommes attribuées aux activités parascolaires.

► **Deux sondages éclair sont tenus séance tenante :**

- Sur l'annulation des examens ministériels de fin d'année. Pour 50 réponses reçues : non : 62 % / oui : 28 % / abstention : 10 %
- Sur la tenue de la semaine de relâche. Pour 45 réponses reçues : oui : 40 % / non : 60 %

7.2 ÉCOLE À DISTANCE ET ÉCOLE VIRTUELLE

École virtuelle : Il est difficile d'obtenir une assistance technique lorsqu'un problème survient.

École à distance :

- Il arrive assez fréquemment que l'enseignant ne soit pas devant l'écran, surtout les enseignants d'éducation physique ou d'arts plastiques. Cependant, à l'école secondaire d'Oka les enseignants d'éducation physique ont créé un entraînement intéressant.
- On constate aussi un problème dans la prise de présences des élèves. Plusieurs rapportent que malgré le fait que l'élève soit connecté, le parent reçoit un appel de l'école disant que son enfant est absent.

8. RÉPONSE À LA CONSULTATION SUR LE RENOUVELLEMENT D'APPROBATION POUR ÉCOLES À PROJET PARTICULIER :

8.1 ÉCOLE LE SENTIER

CP-210 114-1890

Attendu que selon l'article 193-6.1 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de parents doit être consulté sur l'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier, en application de l'article 240, et les critères d'inscription des élèves dans cette école;

Attendu que la vocation alternative de l'école Le Sentier, ordre d'enseignement primaire, est reconnue depuis bientôt 40 ans, selon le principe de coéducation et de partenariat;

Attendu que l'école Le Sentier dessert les élèves des villes de Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Thérèse, Terrebonne-Ouest et certains secteurs de Blainville et de Mirabel;

Attendu que le projet éducatif de l'école Le Sentier répond aux attentes, aux champs d'intérêt et aux besoins des élèves et des parents, lesquels participent activement à la vie de l'école comme co-éducateurs sur une base minimale de 3 heures, dont une heure en présence d'élèves, mensuellement;

Attendu que depuis plusieurs années, l'implication régulière des parents permet non seulement de multiplier les possibilités de travail par projets, mais également de créer et de

maintenir un lien solide entre les parents, les éducateurs et les élèves tout au long de leur scolarité;

Attendu que le taux de réussite de l'ensemble des élèves est remarquable (plus de 90 % des élèves ont les compétences attendues en fin de cycle);

Considérant que cette école veut continuer son exploration, pousser encore plus loin les limites en gardant ce droit à la différence dans sa réflexion autour des référentiels pédagogiques et être officiellement reconnue par le MEES comme adhérent totalement à la philosophie des écoles alternatives;

Il est proposé par M^{me} Mélanie Ducharme et appuyé par M. Antoine Vaillancourt,

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, qui regroupe les représentants de 75 écoles, demande au Centre de services scolaire d'entreprendre des démarches auprès du ministre de l'Éducation du Québec pour la reconduction du programme alternatif de l'école Le Sentier.

Adopté à l'unanimité

8.2 ÉCOLE ARTHUR-VAILLANCOURT

CP-210 114-1891

Attendu l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique qui oblige les écoles à vocation particulière à faire une demande d'autorisation au ministre de l'Éducation afin d'obtenir la permission de poursuivre leurs activités éducatives dans les conditions existantes;

Attendu que l'école Arthur-Vaillancourt assume un mandat unique d'école à vocation musicale, volet d'enseignement primaire, depuis 1990;

Attendu que les élèves de la 2^e à la 6^e année consacrent, malgré le respect intégral de toutes les matières scolaires prescrites par le régime pédagogique du MEES, près de 30 % de leur horaire hebdomadaire à l'apprentissage de la musique sous deux volets: la formation musicale générale et la formation instrumentale;

Attendu que l'école Arthur-Vaillancourt assume un mandat régional pour l'accueil des élèves qui se destinent à l'apprentissage musical et qui proviennent de 45 écoles primaires du territoire du Centre de service scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

Attendu que les résultats scolaires des élèves, la qualité de leurs prestations musicales et leur épanouissement général continuent de témoigner du degré élevé d'atteinte des objectifs par l'école;

Attendu la préoccupation de l'école d'offrir aux parents des rencontres au niveau des techniques des différents domaines musicaux afin de leur donner des outils pour une meilleure compréhension du domaine musical;

Attendu que l'école Arthur-Vaillancourt favorise une continuité vers la formation musicale intensive au secondaire;

Attendu que l'enseignement collectif du piano et du violon (formation instrumentale) est un programme balisé par le MEES auquel l'école ajoute un volet enrichissement en partenariat avec l'École préparatoire de musique, associé à l'Université du Québec et que les diplômes accordés sont reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec;

Il est proposé par M. Antoine Vaillancourt et appuyé par M^{me} Annie Fournier,

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, qui regroupe les représentants de 75 écoles, demande au Centre de services scolaire

d'entreprendre des démarches auprès du ministre de l'Éducation du Québec pour la reconduction du programme musical de l'école Arthur-Vaillancourt.

Adopté à l'unanimité

9. ÉLECTION D'UN.E DÉLÉGUÉ.E À L'EXÉCUTIF DU RCP-3L

En suivi de la démission de M^{me} Isabelle Laplante.

CP-210 114-1892

M^{me} Corinne Payne se propose, appuyée par M. Francis Le Quellec

Aucune autre proposition.

M^{me} Corinne Payne est élue sans opposition.

Adopté à l'unanimité

9,1 ÉLECTION D'UN.E SUBSTITUT AU COMITÉ EXÉCUTIF DU RCP-3L

Considérant que M^{me} Corinne Payne étant auparavant substitut, l'élection d'un.E substitut est requise.

CP-210 114-1893

Il est proposé par M^{me} Corinne Payne et appuyé par M. Michel Levert que M. Christian Slachetka soit nommé substitut au comité exécutif du RCP-3L.

Aucune autre proposition.

M. Christian Slachetka accepte.

M. Christian Slachetka est élu sans opposition.

Adopté à l'unanimité

PAUSE de 20 h 55 à 21 h

Départ d'Éric Raymond et Karine Riopel (55 votants)

10. RAPPORTS :

10,1 CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue entre le 10 décembre 2020 et le 14 janvier 2021 fut envoyée à tous par courriel.

10,2 LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES

- ✦ École Val-des-Ormes, par Isabelle Deschênes :
À l'école Val-des-Ormes, l'OPP est très impliquée. Elle s'appelle « Les Dynamos », nom trouvé par les élèves il y a quelques années. Depuis 7 ans, les Dynamos, dont je fais partie, présentent un conte de Noël aux élèves. Ce conte est créé spécifiquement pour l'occasion; il est écrit et joué par les Dynamos. Chaque année, c'est une nouvelle histoire. Le conte est toujours présenté sur la scène du gymnase devant les élèves de l'école. Vous devinerez que cette année, il n'était pas question d'avoir un rassemblement pour le conte. Les Dynamos ont donc créé un conte virtuel, intitulé « Un Noël sans dessus-dessous ». Il a été présenté aux élèves dans chacune des classes, lors de leur journée pyjama de décembre dernier. Les élèves étaient si heureux d'avoir un conte, malgré la pandémie! Ce fut également un grand bonheur pour les Dynamos de participer à ce projet si rassembleur, malgré les circonstances. Il n'y a pas que de

mauvais côtés à cette pandémie! Ce conte virtuel nous permet, pour la première fois, de partager ce petit moment de bonheur avec d'autres enfants que ceux de l'école Val-des-Ormes. Lien pour visionner le conte :

https://read.bookcreator.com/W51IJLW4r8V3EvQ6B74iMWOQJtc2/Fo_ss5I6QYGF2g_gL8FUw6A

- ✦ Polyvalente Deux-Montagnes, par Michel Levert :
En raison de la difficulté de donner virtuellement les cours d'éducation physique, les enseignants ont décidé de donner aux élèves les cours théoriques de premiers soins. Il y a donc de très bonnes initiatives en cette pandémie!

10,3 CCSEHDAA

M^{me} Annie Despins rapporte que la prochaine réunion du CCSEHDAA aura lieu le 18 janvier prochain, 19 h. Ceux qui désirent y assister comme observateurs peuvent demander le lien de connexion. Il y sera traité :

- Service offert en temps de pandémie
- Programme Répit-Transit
- Présentation de la consultation sur les OOPC. Selon les modifications à la Loi sur l'instruction publique avec la nouvelle gouvernance, c'est le CCSEHDAA qui est consulté sur les services offerts aux élèves HDAA dans les OOPC; le comité de parents ne l'est plus.

Départ de Pascale Poirier à 21 h 14 (54 votants)

10,4 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS

M. Gautier Njokou, président du CA, nous a fait parvenir un bref compte-rendu de la séance du CA du 15 décembre dernier. Il est transmis séance tenante aux membres du CP.

10,5 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

M^{me} Lucie Perreault nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion.

10,6 FCPQ

M^{me} Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ, nous informe que la Fédération, dans le cadre de *FCPQ en direct* du 18 janvier au 22 février, s'est adjoint les services de EscouadeEdu pour la présentation de 6 webinaires de 30 minutes : *Comment faire pour appuyer nos enfants dans leur parcours scolaire ?*

Le prochain Conseil général, virtuel, aura lieu le 6 février prochain. Simultanément se tiendra le Forum des parents des EHDAA.

10,7 PERSÉVÉRONS ENSEMBLE

M. Dominique Lacasse nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion, mais qu'une collecte de fonds s'est tenue virtuellement, durant 1 h 30 avec spectacle. La somme de 27 500 \$ a été amassée. En guise de comparaison, en 2019, en présentiel, une somme de 60 000 \$ avait été récoltée. On se rappelle que les collectes de fonds de P.E. servent à financer des initiatives reliées à la persévérance scolaire et sociale.

**10,8 REGROUPEMENT DES COMITÉS DE PARENTS
LAVAL–LAURENTIDES–LANAUDIÈRE**

Le 23 janvier aura lieu la rencontre des présidences des CP, des CCSEHDAA et des parents désignés aux CA, de 9 h à midi, par visioconférence.

10,9 TRÉSORERIE

M. Frédéric Gascon est absent.

11. VARIA

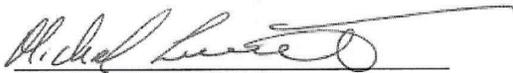
Aucun ajout.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

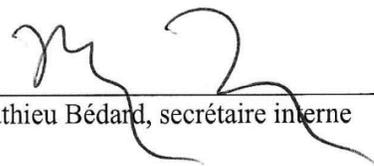
CP-210 114-1894

Il est proposé par M. Marc Guénette et appuyé par M^{me} Sylvie Beaupré de lever la séance à 21 h 30.

Adopté à l'unanimité



Michel Levert, président



Mathieu Bédard, secrétaire interne